

Chronique forestière

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **57 (1906)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rendement de la récolte des graines forestières.

(Rapport de la maison Henry Keller, à Darmstadt.)

Essences feuillues. Par suite du temps humide et pluvieux, la récolte des semences des essences feuillues a été très difficile. Une partie du rendement a été anéantie par les orages ou enlevée par le vent.

La récolte des *glands* est assez minime pour nos chênes indigènes; mais la qualité en est bonne: 90 à 95 % de bons fruits en coupe. Par contre, le rendement du *chêne rouge d'Amérique* a été excellent et le prix en est bien plus bas que les années précédentes.

Le *hêtre* a également bien fructifié.

La récolte des *frênes* est presque nulle. Celle des *érables plane* et *sycamore* assez minime, ainsi que celle du *bouleau* et de l'*accacia*.

Par contre, les *aunes blanc* et *noir* ont fourni un bon rendement.

Essences résineuses. Le *sapin argenté* a donné un résultat satisfaisant comme qualité et comme quantité.

La quantité des cônes de *pin de Weymouth* a été peu importante et ces cônes ont été payés assez cher, malgré qu'ils ne contenaient pas beaucoup de graines.

La récolte des graines du *pin sylvestre* a été très variable suivant les contrées: au début, les offres de certaines régions ont été assez nombreuses, tandis que d'autres régions n'en présentaient pas du tout; puis, les offres se sont faites plutôt rares en général. En résumé, sans être abondante, la récolte suffira sans doute aux besoins et le prix de la graine se tiendra à peu près au niveau de celui de l'année dernière.

L'*épicéa* n'a fructifié que dans très peu de contrées; dans la plupart des principaux centres de production, la récolte est nulle.

Celle du *mélèze* est encore plus faible.

Le *pin noir d'Autriche* et le *pin maritime* ont fourni un assez bon rendement.

Le *pin laricio de Corse* a bien fructifié.

Exotiques. Parmi les exotiques, quelques variétés ont donné un résultat satisfaisant: *Abies Douglasii*, *Pinus rigida*, *Larix leptolepis*, *Picea pungens*, *Picea sitchensis*; *Picea banksiana* se cotera à un prix même plus modéré que l'année dernière.

Il n'est pas certain qu'on puisse obtenir des graines de *Abies nordmaniana* par suite des troubles de Russie.



Chronique forestière.

Confédération.

Département fédéral de l'Intérieur. M. le Conseiller fédéral Forrer prend la direction du Département politique, en même temps que la présidence du Conseil fédéral. M. Ruchet le remplace à la tête du Département de l'Intérieur.

Bureau de météorologie à Zurich. Le Conseil fédéral a désigné M. le Dr M. J. Maurer, adjoint au bureau de météorologie à Zurich, pour succéder comme directeur, à M. Billwiller, décédé.

Division forestière de l'Ecole polytechnique fédérale. A l'occasion du cinquantenaire de l'Ecole polytechnique, la division des forêts a fait relever le nom de ses étudiants, dès sa fondation, au commencement de l'année 1905.

Si nous ajoutons les étudiants du 1^{er} cours actuel, non compris dans cette énumération, nous trouvons les totaux suivants :

Etudiants de 1855 à 1905 :	Suisses	461
	Etrangers	48
	Soit au total	509

En ce qui concerne plus particulièrement leur canton d'origine, les étudiants suisses se répartissent comme suit :

Berne	67	Thurgovie	11
Zurich	52	Tessin	8
Vaud	49	Genève	6
Grisons	46	Zoug	5
Argovie	43	Bâle-campagne	4
Soleure	30	Glaris	4
Neuchâtel	26	Uri	4
St-Gall	25	Appenzell Rh.-E.	2
Lucerne	22	Unterwald le Bas	2
Fribourg	17	Unterwald le Haut	2
Schaffhouse	12	Appenzell Rh.-I.	1
Valais	12	Bâle-ville	—
Schwyz	11		461

Des 461 élèves de Zurich, 170 fonctionnent actuellement en Suisse ; 28 sont en stage ou terminent leurs études et 143 sont morts ou ont abandonné la carrière forestière.

Cantons.

Zurich. M. Charles Rüdi passe 1^{er} adjoint à l'inspection cantonale des forêts, à la place de M. Honegger, décédé. M. Théodore Weber, expert forestier de Zurich, est nommé 2^{me} adjoint.

Berne. M. Adolphe Grosjean, expert forestier à Tavannes, est décédé en décembre dernier, à l'âge de 66 ans.

Grisons. M. Joseph Renggli, expert forestier, à Lugern, a été nommé administrateur des forêts de la commune de Fillisur. Cette dernière qui possède environ 2300 hectares de forêts, tombe sous le coup des nouvelles dispositions légales et doit avoir un technicien pour la gérance de son domaine forestier.

Vaud. Tous les journaux ont relaté l'assassinat du garde-forestier communal M. Louis Mivelaz de Poliez-Pittet, survenu le 20 décembre

dernier. M. Mivelaz s'était attiré la haine d'un délinquant contre lequel il avait dressé procès-verbal et il a payé de sa vie son attachement au devoir. Le défunt qui était un garçon modeste et travailleur laisse d'unanimes regrets. Nous avons eu l'occasion d'apprendre à le connaître, alors qu'il prenait part au cours d'instruction forestière que nous dirigions à ce moment-là dans le canton de Vaud.

Que sa famille si cruellement atteinte, veuille bien recevoir l'expression de notre sincère sympathie.

Valais. Le canton du Valais vient de créer un 6^{me} arrondissement d'inspection.

Le II^{me} arrondissement comportait une étendue de 18,250 hectares et le III^{me} arrondissement de 17,200 hectares, avec chacun 8 vallées latérales; ce qui rendait fort difficile, si ce n'est impossible, le service de surveillance des inspecteurs. Après de longues hésitations et faisant droit aux désirs du Conseil fédéral, le Gouvernement cantonal s'est décidé à remanier les arrondissements et à en créer un 6^{me}, nous l'avons dit.

Voici la répartition nouvelle des arrondissements:

I ^{er}	arrondissement,	M. Barberini,	inspecteur forestier,	Brigue.
II ^{me}	"	M. Arbenz,	" "	Viège.
III ^{me}	"	M. Evégnoz,	" "	Sierre.
IV ^{me}	"	M. Lorétan,	" "	Sion.
V ^{me}	"	M. de Werra,	" "	Martigny.
VI ^{me}	"	M. Delacoste,	" "	Monthay.

L'année dernière un projet de révision de la loi élaboré par le service cantonal des forêts fut déposé sur le bureau du Grand Conseil et soumis à la discussion; une retouche étant devenue nécessaire, ce projet reviendra devant le Grand Conseil qui, sans aucun doute, le portera à l'ordre du jour d'une de ses prochaines séances.

Etranger.

France. La *rédaction de la Revue des Eaux et Forêts* annonce le départ de M. Mélard qui, sur son désir, quitte les fonctions de rédacteur en chef. Elle exprime sa reconnaissance à M. Mélard pour le précieux concours qu'il a bien voulu lui prêter.

Ce sera donc l'éditeur de la Revue qui assumera à l'avenir la responsabilité d'en assurer l'exécution matérielle. Mais la Revue est assurée d'avance de la collaboration de M. Mélard et de M. Guyot, directeur de l'Ecole nationale des Eaux et Forêts, et de ses collaborateurs habituels. En sorte qu'elle conservera certainement la place si honorable qu'elle occupe parmi les revues forestières depuis tantôt un demi siècle.

M. Madelin, inspecteur des Eaux et Forêts, à Paris, se chargera désormais de la rédaction de la chronique.

